

Quels aménagements pour le futur Parc du Petit Rhin ?

Concertation
pour l'Avant-Projet
du Parc du Petit Rhin

octobre-décembre 2023

Ville Ouverte

SPL Deux-Rives

Quartier
Starlette

Sommaire

C'est quoi le plan ?

PARTIE 1

LA DÉMARCHE

Les acteurs et la compréhension du projet	3
Les étapes	8

PARTIE 2

LA RESTITUTION

L'immersion	10
La balade prospective	14
Les entretiens d'acteurs	20
La balade biodiversité	26
L'atelier d'approfondissement	27
L'atelier jeune public	31

PARTIE 3

LES ENSEIGNEMENTS

La synthèse des contributions	32
-------------------------------	----

PART 1.

La démarche

Les acteurs

Nous, **Ville Ouverte**, travaillons pour le service de la **Société Publique Locale (SPL) des Deux-Rives**, aménageur public missionné par la Ville de Strasbourg et l'Eurométropole pour l'aménagement urbain des quartiers : Citadelle, Starlette, Coop et Port du Rhin dans le cadre du projet urbain Deux-Rives.

Nous intervenons aujourd'hui dans le cadre d'une mission de concertation pour la définition de l'avant-projet du futur parc du Petit Rhin situé dans le Quartier Starlette, pour lequel la maîtrise d'oeuvre urbaine est attribuée à **l'Agence TER**, paysagiste et mandataire d'un groupement pluridisciplinaires.

Nous tenons également à remercier tous les participant·es rencontrés aux divers ateliers et temps participatifs. Merci également aux acteurs du territoire avec lesquels il a été enrichissant de discuter des enjeux du futur parc.

Le projet étant la conception d'un parc, nous avons dédié un temps d'observation et d'écoute de la faune et de la flore, afin d'intégrer ces êtres vivants non-humains qui sont des acteurs à part entière, étant parmi les premiers impactés par le projet urbain Deux-Rives.

Les objectifs

Les attentes de la concertation pour la SPL Deux-Rives étaient :

- Associer une diversité d'acteurs du territoire à la démarche de concertation (société civile, associations, habitant·es, jeunes publics...);
- Informer et faire de la médiation autour du projet, de sa temporalité et de certains invariants (zone écologique, éclairage, palette végétale, etc.);
- Dialoguer autour d'un espace attendu par les habitant·es arrivés sur site et gérer l'attente d'amélioration de certain·es au sujet du stationnement, du passage à niveau reliant le quartier Coop...;
- Adapter en phase Avant-Projet la programmation urbaine et paysagère aux envies et aux besoins des habitant·es, usager·ères et acteurs du territoire.

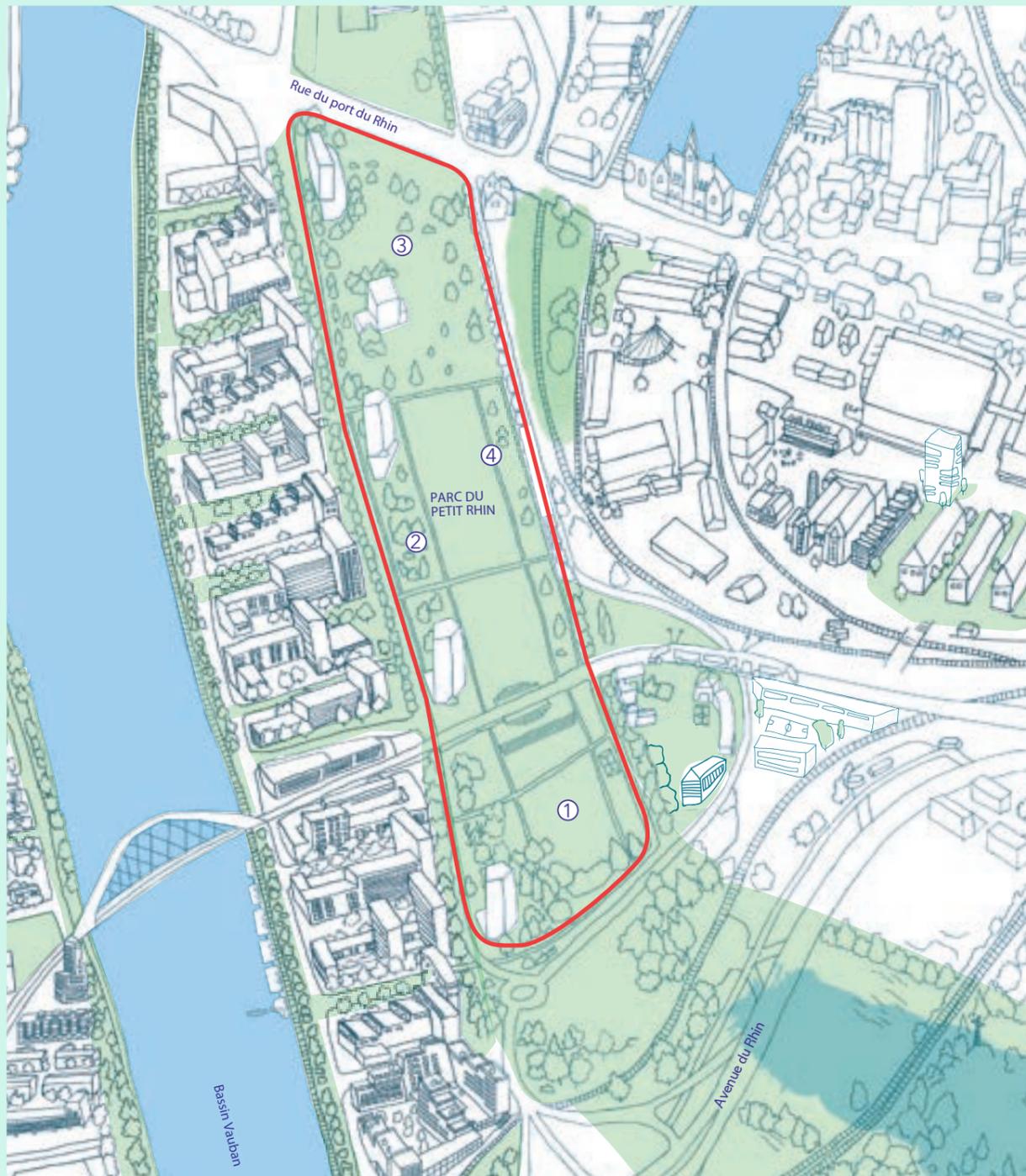


Les invariants et marges de manoeuvre

- En amont de la concertation, une série d'invariants et d'intentions du projet ont été émis par la SPL Deux-Rives et l'Agence TER :
 - Un parc valonné situé dans l'ancien bras du Rhin et connecté du Sud au Nord avec un réseau de parc et de forêts métropolitains... qui invite à une continuité écologique et paysagère métropolitaine sur la partie Est aux abords de la rue du Péage ;
 - Un parc entouré de logements, bureaux, commerces, équipements entre les quartiers Starlette et Coop... qui invite à la conception d'un parc actif de proximité sur la partie Ouest proche du Quai Starlette ;
 - Un parc d'une superficie de 5,6 hectares, traversé et entouré d'axes majeurs d'Ouest en Est (tramway, route du Petit Rhin, rue du Péage, route du Port du Rhin) ;
 - La conservation du relais de la chaufferie dans le secteur Nord du parc (travailler son intégration paysagère au sein du parc) et d'un poste source électrique au Sud ;
 - Une livraison en deux temps (partie Sud en 2026 et Nord en 2029), permettant aux premiers habitants d'apprécier un espace vert qualitatif et de donner à voir une première partie du parc ;
 - Des usages pressentis, tels que des jeux, des équipements sportifs ponctuels (pas de grand terrain sportif), des espaces conviviaux non définis, ainsi qu'une place et des gradins autour de la station de tramway.
- Plusieurs sujets ont été ouverts à concertation :
 - Les usages (ludiques, sportifs, conviviaux...)
 - Les aménagements et la localisation des usages souhaités
 - Les mobilités (les circulations, les traversées, les modes de déplacements, les accès...)

Les échanges pendant la concertation ont permis d'approfondir ces sujets, et de cibler plus précisément les marges de manoeuvres possibles pour l'Agence TER et les services de l'Eurométropole de Strasbourg (EMS), aux regards des contraintes techniques, réglementaires et de gestion.

Le périmètre de la concertation



Les moyens mis en oeuvre

- La communication et la mobilisation ont été réalisées par la SPL Deux-Rives par le biais de supports papiers (flyer, affiche, boîtage...) et numériques (site internet de la SPL, réseaux sociaux, mailing-list auprès d'habitants et acteurs...).
- Les publics ciblés et invités à participer en priorité étaient :
 - Les habitant·es existants et récemment arrivés (Quai Starlette, La Coopé, l'Entre2Rives, collectif d'habitants en habitat participatif, quartier du Port du Rhin, quartier Citadelle/Vauban, Conseil Citoyen du Port du Rhin) ;
 - Entreprises et structures locales (Kaleidoscoop, les Ateliers Eclairés, la Vingule, le Cric, le Garage Coop, Cave à vin, la Coop, Port de Strasbourg, Batorama, Groupement des Usagers du Port...)
 - Le jeune public (Centre Socio Culturel du Port du Rhin, école du Port du Rhin) ;
 - Les associations attirés à l'inclusivité et à la biodiversité.
- La concertation a été faite par Ville Ouverte, une agence d'urbanisme et de concertation missionnée par la SPL Deux-Rives, pour :
 - Définir la stratégie de concertation avec la SPL Deux-Rives, l'EMS, la Ville et l'Agence TER ;
 - Concevoir les déroulés et supports d'animation ;
 - Faciliter les temps d'échanges ;
 - Synthétiser et réaliser le compte-rendu de la concertation ;
 - Rapporter les avis des habitant·es et acteurs auprès de la maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre.

Les étapes

Des rencontres
par étapes

1



@Ville Ouverte – immersion au Parc de la Citadelle

L'immersion

Date : 18 octobre 2023

Lieux : Quartiers Citadelle, Coop, Port du Rhin et Starlette

1 journée d'enquête dans différents espaces publics plus ou moins à proximité du secteur d'étude, afin de questionner les résident·es directs et plus éloignés, avec :

- Un support de questionnaire permettant de comprendre les pratiques quotidiennes et leur perception du futur parc ;
- Un appui visuel graphique aidant à la compréhension du projet d'aménagement : une vue aérienne actuelle, un plan guide du projet produit par la maîtrise d'oeuvre, l'Agence de paysage TER.

34
personnes
rencontrées

4



@Ville Ouverte

Les entretiens d'acteurs du territoire

Qui ? : Le Groupement des Usagers du Port, le Conseil Citoyen Port du Rhin, le Centre Social et Culturel Au-delà des Ponts, le tiers-lieux Kaleidoscoop et Siobane Guignon, chargée de projet Genre en Territoire à la Ville de Strasbourg

Afin de consolider la vision globale des quartiers Starlette, Coop, Port du Rhin et d'inclure les avis et les besoins des acteurs de proximité, la concertation était également le moment d'aller s'entretenir avec celles et ceux qui font bouger les Deux-Rives.

4
personnes
rencontrées

2



@Ville Ouverte

La balade prospective

Date : 21 octobre 2023

Format : Une balade sensible et prospective

1 matinée organisée autour d'un temps de balade au coeur du projet et du secteur du futur parc du Petit Rhin. Nous avons déambulé selon plusieurs arrêts stratégiques permettant de faire un travail de diagnostic (ce que l'on voit, ce que l'on entend) et un travail de prospective, en demandant aux participant·es d'imaginer les usages et ambiances de chaque espace. Les contributions des participant·es ont été recueillies sous forme de dessins, de croquis et de notes d'intentions pour chaque arrêt effectué.

16
personnes
rencontrées

5



@Ville Ouverte

L'atelier d'approfondissement

Date : 23 novembre 2023

Lieux : Point Coop, 18 rue du Port du Rhin

Après avoir arpenté le site et commencé le travail de prospective, cet atelier était le moyen d'affiner les usages souhaités : comment fonctionnent-ils entre eux ? A qui sont-ils destinés ? Où sont-ils positionnés dans le parc ? La paysagiste de l'Agence TER était présente afin d'apporter des réponses en termes de contraintes techniques et de faisabilité. Car en concertation, c'est important d'adopter le principe de réalité !

15
personnes
rencontrées

3



@Ville Ouverte

La balade biodiversité

Date : 22 novembre 2023

Format : Une balade au crépuscule accès sur la biodiversité

1 balade organisée en fin de journée, à la tombée de la nuit à la découverte des espèces animales et végétales présentes sur site, avec le bureau d'études spécialisé en écologie et sols, Hekladonia, représenté par Gilles Gallinet et Colette Bitz. Nous sommes allés au Sud du futur parc en se mettant dans la peau d'êtres vivants et en essayant de comprendre leur mode de vie et ce qui serait primordiale pour eux demain. Et oui, car même les petits insectes et les arbres grandioses ont un avis !

21
personnes
rencontrées

6



@Ville Ouverte

L'atelier jeune public

Date : 28 novembre 2023

Lieux : Centre Social Au-delà des Ponts, 75 route du Rhin

Le jeune public, enfants et adolescents, représente celles et ceux qui vont profiter des futurs aménagements du parc du Petit Rhin. La SPL Deux-Rives tenait à les intégrer pleinement dans la démarche de concertation afin de réfléchir ensemble sur la conception spécifique des aires de jeux.

10
enfants
rencontrés

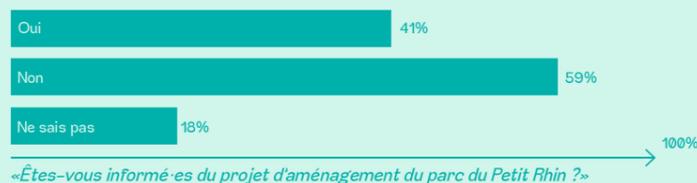
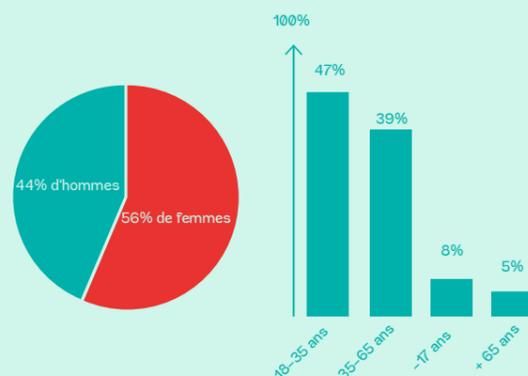


PART 2. La restitution

L'immersion

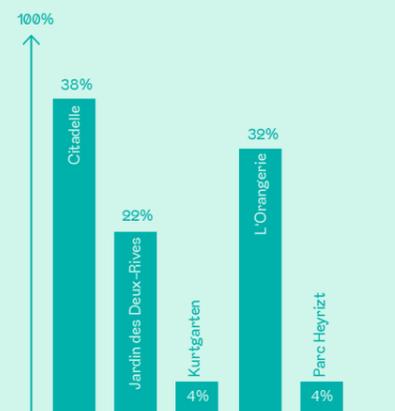
Représentativité des personnes interrogées

- Une proportion relativement égale entre hommes et femmes.
- Une forte proportion de jeunes.
- Des personnes qui n'étaient pas informées du projet du parc, qui ont pu l'être grâce au travail d'immersion.



La fréquentation des espaces verts à Strasbourg

- Les personnes interrogées fréquentent une diversité d'espaces verts, de parcs et de jardins dans la ville, davantage le matin et en fin de journée (généralement après l'école ou le travail).
- Elles utilisent ces espaces principalement pour se promener, faire du sport, s'amuser, se retrouver entre ami·es ou en famille.
- Le parc de la Citadelle est un endroit majoritairement apprécié pour son ambiance sauvage, naturelle et très végétale. Il comprend aussi une grande diversité d'attractions (agréés sportifs, aires de jeux pour les enfants). En revanche, y est reproché sa faible capacité d'accueil, notamment l'après-midi.
- Le Jardin des Deux-Rives est lui aussi généralement fréquenté, même si ses usager·ères préfèrent, pour une grande partie d'entre eux·elles, la « rive Allemande » du parc, notamment l'aire de jeux et le cours d'eau.



«Fréquentez-vous des parcs dans la métropole strasbourgeoise ?»

« La Citadelle est très agréable. Il y a vraiment des jeux pour toutes les tranches d'âges. Moi j'ai trois enfants alors je trouve ça bien ! »

« Les aires de jeux sont plus impressionnantes du côté Allemand. On préfère y aller car le parc du côté Français est trop aménagé »



La Citadelle



Quartier Esplanade
11 hectares
Un site historique sur l'ancienne Citadelle de Strasbourg

Le parc de la Citadelle est apprécié par les strasbourgeois·es. Ils l'apprécient pour sa grandeur et son ambiance naturelle proche de l'état «sauvage». De nombreux sentiers, peu aménagés (terre stabilisée) parcourent le parc, ce qui laisse une certaine appropriation par les publics (ex. marche nordique, footing, cours de sport).

Ce parc est organisé sous plusieurs sous-espaces, alternants entre tranquillité et animation : des espaces à l'ombre de la végétation ou le long des sentiers pédestres ; des espaces ludiques avec des aires de jeux et des agrés sportifs. De ce fait, la Citadelle est un parc ouvert et accessible à tous type de public.



@Ville Ouverte - Ambiances paysagères du parc de la Citadelle



@Ville Ouverte - Diversité d'usages ludiques du parc de la Citadelle



Le Jardin des Deux-Rives



Quartier Port du Rhin
40 hectares (25 côté français, 15 côté allemand)
Un site transfrontalier, reliant Strasbourg et la ville de Khel par une passerelle.

Le Jardin des Deux-Rives se compose de vastes espaces enherbés où il est possible de s'asseoir, s'allonger. Le Jardin comprend des sentiers pédestres linéaires offrant une large perspective sur le paysage. Du fait de sa transfrontalier, ce parc est largement traversé par des cyclistes.

Ce parc aborde l'usage ludique par l'installation de petites scenettes pédagogiques : l'apprentissage des planètes, des herbiers et jardins aromatiques. Ce type d'aménagement est propice à la découverte et à l'évocation des sens du jeune public.



@Ville Ouverte - Ambiances paysagères



@Google image - Perspective du parc



@Ville Ouverte - Jardin aromatique



Ce que l'on retient

Les besoins et les envies en termes d'usages

- Les personnes rencontrées ont émis diverses souhaits en termes d'usages ludiques, sportifs et conviviaux au sein du futur parc du Petit Rhin. Les principaux usages énoncés sont : « S'amuser, se détendre et faire du sport »

S'amuser :

- Des aires de jeux pour les enfants : trampoline, balançoire, tyrolienne, labyrinthe, toile d'araignée ;
- Des pistes à bosses pour faire du vélo ;
- Des jeux d'équilibre ;
- Des jeux stimulants l'intellecte des enfants ;
- Des tables de ping-pong ;
- Des espaces pour jouer à la pétanque.

Se détendre :

- La volonté d'avoir une diversité de mobiliers urbains convoquant différentes postures du corps : pouvoir s'asseoir, s'allonger, rester debout, s'appuyer... ;
- L'envie de pouvoir lire au sein du parc, avec l'installation d'une cabane à livres ;
- La volonté de pouvoir se détendre à l'ombre, lors de forte canicule par exemple, mais également au soleil pour profiter de la chaleur.

Faire du sport :

- La volonté de pouvoir courir : un parcours, des chemins à travers le parc ;
 - Des équipements types « agrés sportifs » ;
 - Un souhait de faire du sport seul.e mais aussi à plusieurs ;
 - Un espace pour pouvoir faire du basket ;
 - La possibilité de faire du sport en non-mixité.
- D'autres usages ont été mentionnés, comme le fait d'inclure de la pédagogie dans le parc, avec l'installation de sculpture, d'œuvre d'art rappelant le patrimoine et l'histoire du lieu. Une volonté d'apprendre la motricité aux enfants, apprendre à faire du vélo par exemple. Également un apprentissage autour du parc et de son environnement (faune et flore).

Le futur parc doit être aussi un lieu de promenade (pour chien également), un lieu de sociabilité où l'on peut se retrouver entre ami-es, famille, voisin-es...

- Certaines personnes ont évoqués le souhait de séparer les usages, quant à d'autre, celui de les mélanger afin que chacun et chacune puisse vivre le parc ensemble.



« Pas des simples jeux. Des grands jeux, impressionnants ! »

« Des jeux diversifiés pour que les enfants puissent toucher à tout »

« S'asseoir à même le sol, au contact de la nature »

« Des aires de jeux à l'ombre »

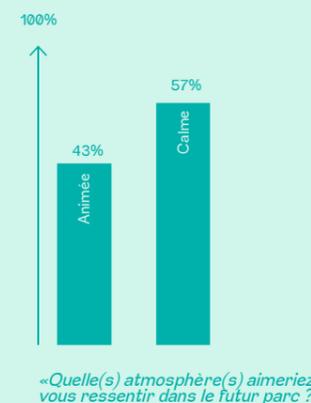
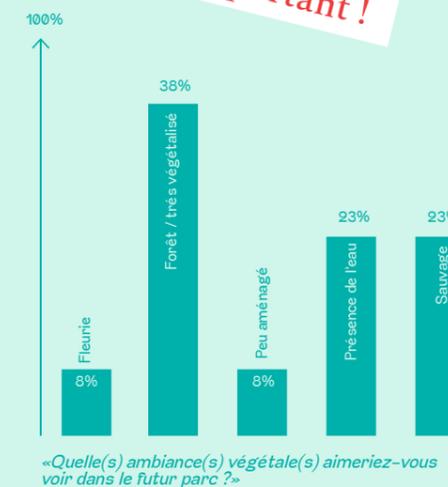
« Moi par exemple j'adore le basket, j'aimerais en faire qu'entre femmes »



Les souhaits en termes d'ambiances paysagères

- Plusieurs souhaits concernant les ambiances végétales ont été émis. La grande majorité des personnes interrogées ne souhaite pas un parc trop aménagé. Au contraire, elles sont davantage attirées par la présence d'une nature sauvage et abondante.
- L'envie d'avoir une présence animale (moutons, poules) dans l'enceinte du parc a été révélée, allant de pair avec une conscience de l'écologie et de la biodiversité : par exemple, pouvoir donner les épluchures de légumes aux poules pour participer à la diminution de l'empreinte carbone liée au compostage.
- La volonté d'avoir beaucoup d'arbres, permettant de se mettre à l'ombre lors de forte chaleur ; l'envie d'avoir des espaces de micro-pousse avec des herbes aromatiques : menthe, basilic, persil... ; une volonté également d'avoir des arbres fruitiers : figuier, cerisier...

Ce qui vous semble important !



« Un parc vivant »

« Dans un secteur industriel / anciennement portuaire, c'est important d'avoir du calme »

« Un lieu un peu intimiste, même si c'est bien quand y a du monde aussi »

« Une ambiance calme mais avec des choses à voir »

Les différentes atmosphères évoquées

- Les envies des personnes rencontrées en termes d'atmosphère sont opposées : un besoin de calme, un lieu où se ressourcer, une ambiance intimiste, à l'abri des bruits d'enfants par exemple. Mais également à la recherche d'un lieu animé, proposant des événements festifs : de la musique, des performances artistiques, cinéma en plein air, des petits endroits conviviaux type guinguette.

Les vigilances et points d'alertes

Les personnes rencontrées ont émis quelques vigilances quant à l'aménagement du futur parc :

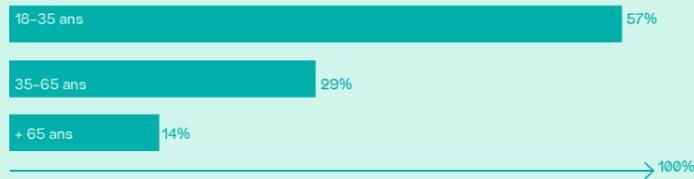
- L'inclusivité**, avec la volonté d'un parc pour toutes et tous. Un point d'attention porté à la conception des aires de jeux inclusives, notamment entre enfants et adolescents qui sur-utilisent les jeux d'enfants ; mais également la possibilité d'avoir des temps /espaces de jeux séparés en termes d'âge ; la présence de toilettes publiques et de fontaine à eau.
- La sécurité et la propreté**, majoritairement aux abords des aires de jeux pour les enfants ; la propreté des espaces verts et urbains ; un point d'attention envers l'éclairage du parc ;
- L'accessibilité**, portée notamment sur les cyclistes (arceaux vélo à proximité, pouvoir traverser le parc en vélo).

Arrêt 1 : Arrêt de tramway Starcoop

La balade prospective

Représentativité des participant·es

- Une proportion relativement égale entre hommes et femmes.
- Une majorité de jeunes adultes (jeunes actifs) étaient présent·es s'expliquant par leur récente arrivée dans les quartiers à proximité et leur intérêt pour le futur parc.



- De nombreux participant·es habitent dans le secteur et à proximité : Quartier Starlette (43%), Quartier Coop (29%).



© DNA - Jean-François BADIAS



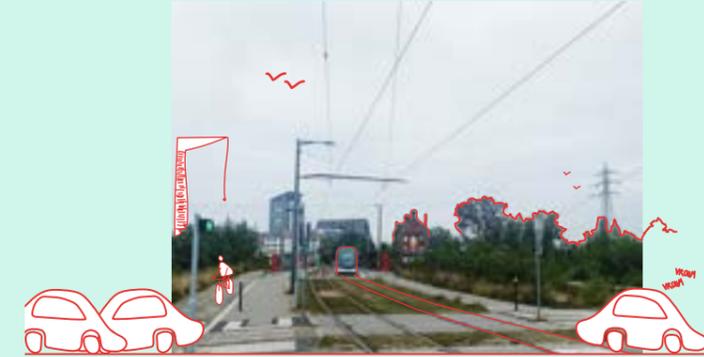
© Strasbourg Eurométropole - Mathilde CYBULSKI



© Strasbourg Eurométropole - Mathilde CYBULSKI

Aujourd'hui ?

- Le diagnostic sensible a fait remonter certaines sensations.
- Des bâtiments historiques, dont la Villa Rhein Fischer ;
De la végétation, des arbres ;
Un paysage en chantier.
- Le passage du tram ;
Le bruit de la route et des voitures ;
Les oiseaux, le vent ;
Le passage des cyclistes sur la voie réservée.



Et demain ?

- Les participant·es ont émis plusieurs idées pour les futurs usages et aménagements de cet espace. De manière homogène et en lien avec le projet du parc, les participant·es ont évoqué la vocation première de l'arrêt de tram Starcoop : la porte d'entrée principale du parc.

Se détendre, se retrouver pour un usage convivial :

- Un lieu vivant où l'on peut se retrouver et se rassembler ;
- La volonté d'avoir un espace **type guinguette**, bistro/café, par exemple au sein de la Villa Rhein Fischer ;
- Rénover la Villa Rhein Fischer en un lieu culturel et identitaire du futur parc et pour l'ensemble du quartier Starlette ;
- L'aménagement d'un parvis où l'on peut s'asseoir, se poser et se mettre à l'abri du soleil et de la pluie.

S'orienter, s'informer par la présence de signalétique :

- Un plan d'information du parc avec les différents espaces et ce qu'on peut y faire ;
- L'installation d'une exposition racontant l'histoire du secteur (ancienne zone portuaire, ancien bras du Rhin)



Se déplacer en rendant l'entrée du parc accessible :

- La volonté d'entrer dans le parc en vélo (concilier l'aménagement des gradins par une rampe douce accessible à toutes et tous) ;
- Installer des services et équipements nécessaires à la pratique du vélo : des arceaux, une borne électrique, un kit entretien de vélo).

Les questions

des participant·es

"Que va devenir la Villa Rhein Fischer ? Ça serait bien qu'elle soit incluse dans le projet d'aménagement du parc."

- Un Appel à Manifestation d'Intérêt à été lancé par le Port Autonome de Strasbourg. On ne sait pas encore la vocation du lieu.

"Le petit triangle à l'Est du parc n'est pas compris dans le projet ?"

- Non ce n'est pas prévu aujourd'hui. Néanmoins, on sait que ça ne sera pas construit.

Arrêt 2 : Au sud du futur parc

Aujourd'hui ?

- Le diagnostic sensible a fait remonter certaines sensations.
- Des nouvelles constructions, une densité importante ;
De la végétation, des arbres ;
Un pylône électrique ;
Un grand espace rempli de graviers.
- Les embruns du Rhin.
- Le bruit de la route et des voitures ;
Le passage du tram ;
Les oiseaux, le vent.



« Il ne faut pas avoir des usages ludiques ici, puisque dans les coeurs d'îlots et sur les Quais Starlette il y a des aires de jeux pour les enfants »

« Il n'y aura de toute façon pas de continuité, il y a la route qui coupe trop. Autant aménager un espace animé ici »

Et demain ?

- Les idées et les avis sont divergents. Une partie des participant·es souhaite privilégier la présence de la nature et de la biodiversité. Quant aux autres, ils souhaitent développer des usages ludiques et sportifs conférant à cet espace un caractère animé.



Préservation de la nature, écrin de verdure :

- Un lieu calme avec une densité végétale permettant de se sentir dans «un cocon» ;
- La présence de l'eau (sous forme de marre, de fontaine ou cours d'eau) avec une faune et flore aquatique ;
- La volonté d'avoir des espaces de culture : jardins partagés, vergers, arbres fruitiers...
- Conserver la végétation déjà présente ;
- Écouter et regarder la nature ;

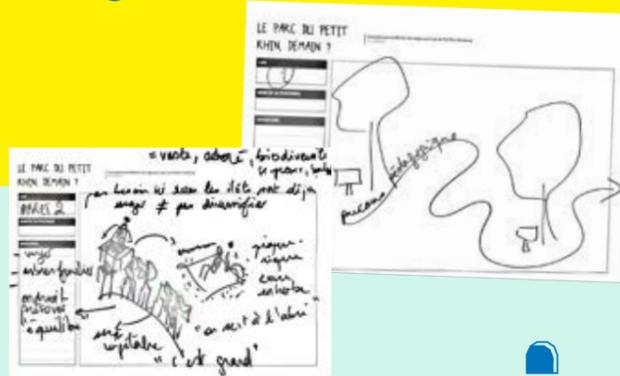
Animation, usages ludiques et sportifs :

- Un lieu animé avec l'installation d'un kiosque ouvert (musique, art, exposition) ;
- Une aire de jeux «impressionnante» avec des jeux à thème (bateau, pont, conteneur, grues...) ;
- Des jeux d'escalade, d'équilibre développant la motricité du jeune public ;
- Un parcours sportif, pour faire du footing par exemple.

Les vigilances et points d'alertes

Les participant·es ont néanmoins évoqué des pensées communes quant à la conception de cet espace :

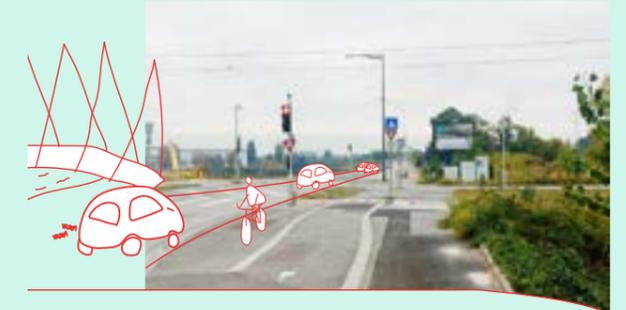
- Pouvoir se déplacer, se promener et parfois marquer des temps de pause (s'asseoir, s'allonger, se poser) ;
- Favoriser l'accessibilité du parc via la Route du Petit Rhin, tout en sécurisant la venue des futurs habitant·es et usager·ères.



Arrêt 3 : Route du Petit Rhin

Aujourd'hui ?

- Le diagnostic sensible a fait remonter certaines sensations.
- Des bâtiments industriels, voire abandonnés ;
Les ponts et passerelles.
- Ne sent pas toujours «bon».
- Le bruit de la route et des voitures.



« Ce n'est pas forcément pertinent de mettre des jeux pour enfant au pied des immeubles. Il faut concilier nature et espace ludique »

« C'est un espace où doit cohabiter petits et grands »

Et demain ?

- Les personnes présentes ont transmis plusieurs idées pour la conception de cet espace.

Cohabiter et se réunir dans un même espace :

- Un lieu encourageant la mixité sociale ;
- Une zone de rencontre où petits et grands peuvent s'épanouir ;
- La volonté de s'asseoir et de s'abriter, avec l'installation d'un kiosque par exemple ;
- Un lieu de détente où il est possible de prendre un café / une boisson.

Faire du sport et s'amuser :

- Un parcours sportif ;
- Des aires de jeux s'appuyant sur la topographie du parc ;
- Un espace pour jouer à la pétanque ;
- S'appuyer sur les espaces laissés par les entrepôts pour créer des terrains de sport (basket, tennis).

Accessibilité et mobilité :

- Multiplier les accès au futur parc par la route du Petit Rhin ;
- Apaiser la circulation et créer une continuité du parc vers le bassin Vauban.

Équilibre entre calme et animé :

- Concilier usages ludiques et préservation des lieux en réduisant les nuisances sonore grâce à la végétation par exemple ;
- Un lieu vivant, avec des espaces où l'on peut s'asseoir, l'utilisation des arts graphiques (sur la façade de la chaufferie par exemple) ;
- Un lieu calme et protégé des bruits environnants.

Les vigilances et points d'alertes

Les participant·es ont émis une crainte quant à la programmation imaginée de l'aire de jeux sur la «franche active», à cause : des nuisances sonores pour les habitations, du besoin de jeux dans la nature et de la proximité avec la route. Cette localisation au pied des futures habitations n'est selon eux pas une solution. Ils préconisent un positionnement au coeur du parc afin d'intégrer l'aire de jeux dans la nature et d'assurer la sécurité.

Les questions

des participant·es

«Comment sera traitée la Route du Petit Rhin dans le projet ?

– La Route du Petit Rhin sera une voie de desserte apaisée. Elle aura un profil de voirie correspondant à une zone de rencontre, donc à 20km/h, avec des allées plantées.



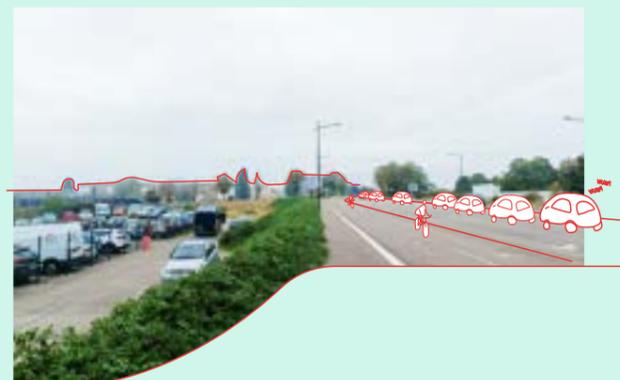
Arrêt 4 : Au nord du futur parc

Aujourd'hui ?

- Le diagnostic sensible à fait remonter certaines sensations.

- Des «grands» bâtiments ;
La Capitainerie, la Malterie : des bâtiments historiques ;

- Le bruit de la route et des voitures.



Et demain ?

- Il a été plus difficile pour les participant·es de se projeter à cet arrêt, puisque la présence des entreprises représente un frein dans l'imaginaire. Néanmoins, divers avis et idées ont été données pour l'évolution de cet espace au nord du futur parc.

S'appuyer sur le «déjà là», avec un enjeu d'attractivité :

- Créer un parcours artistique et informatif reliant le quartier Coop jusqu'à la «ville» en passant par le parc du Petit Rhin ;
- Proposer l'utilisation des arts graphiques, type street art sur la façade de la chaufferie et les silos de la Malterie afin de mettre en valeur les formes architecturales ;

S'appuyer sur la topographie :

- Aménager des espaces sportifs, types agrès, modules de skateboard, pump track...
- Installer des passerelles à travers le parc reliant la rue du Péage et la route du Petit Rhin ;

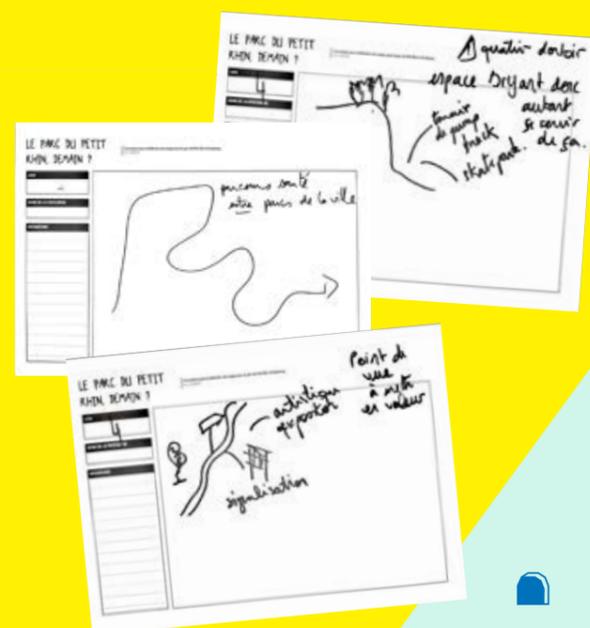
Préserver et densifier la végétation :

- Planter un «écran» de végétations permettant de réduire les nuisances sonores liées à la circulation ;
- Concilier les espaces naturels tout en aménageant des espaces ludiques et sportifs.

Les vigilances et points d'alertes

Les participant·es ont remarqué une topographie plus importante au nord du futur parc. Selon certain·es, il serait judicieux de reblayer afin de ne pas former une discontinuité de sol, quant à d'autres, il est préférable de s'appuyer sur ce dévers pour l'aménagement de cet espace.

D'autres ont proposé de former des «buttes» pour créer des sous-espaces dans le coeur du parc, et éviter un topographie plane en forme de «cuvette».



Ce que l'on retient

Des controverses aux orientations d'aménagements du parc

Les participant·es ont émis quelques interrogations à l'annonce des orientations d'aménagements apportées par la maîtrise d'oeuvre :

- La création d'un parc et la démarche de concertation est attendue ;
- Le public ciblé pose question, les intérêts des riverain·es de proximité pouvant ne pas se recouper avec ceux des métropolitains ;
- Des contradictions émergent entre la volonté d'un parc animé et un lieu calme et reposant ;
- Le souhait par certain·es d'un parc à la proportion active plus généreuse, étant donnée la programmation en logements et équipements ;
- Certain·es participant·es remettent en cause le principe de continuité écologique, car celle-ci est entrecoupée par de nombreux axes routiers et ferroviaires ;
- Certain·es participant·es sont d'accord avec la création de zones plus actives ou plus naturelles, mais proposent de les organiser différemment pour mieux répondre aux enjeux du site et du projet.

- Une attente avérée des habitants en demande de concertation.
- Une nécessité de clarifier le public cible du parc.
- Un équilibre à trouver pour un projet proposant une double vocation.
- Un besoin d'argumentaire sur la proportion importante de zone naturelle préservée.
- Un besoin de propositions concrètes sur la manière d'offrir une réelle place à la biodiversité et de vrais corridors.
- Un besoin de spatialiser les différents usages au coeur du futur parc.

Option 1



Option 2



Option 3



Option 4



Les entretiens d'acteurs du territoire



Avec le Conseil Citoyen du Port du Rhin

Q : Que fait le Conseil Citoyen au sein des quartiers ?

R : Le Conseil Citoyen organise principalement des événements permettant de se réunir : le marché de Noël, des fêtes de quartiers, des braderies... Ce sont des beaux moments qui rassemblent les habitants des quartiers aux alentours. C'est important de garder et de développer ça.

Q : Quels sont les lieux que vous utilisez ?

R : C'est le plus souvent en extérieur quand le temps le permet. On organise cela principalement sur la Place de l'Hippodrome qui a été réaménagée il y a quelques années maintenant. On ne va que très rarement au Jardin des Deux-Rives, ou sinon juste pour utiliser le jardin aromatique et les jardins potagers.

Q : Comment envisagez-vous le parc du Petit Rhin ?

R : C'est vrai que ça pourrait réellement être un nouveau lieu de rassemblement et d'activité afin de faire rayonner les événements du Conseil Citoyen. Mais pour ce genre d'événements c'est essentiel d'avoir de grands espaces : des zones enherbées. Il y a également besoin d'électricité, donc il faut peut-être réfléchir ensemble à la programmation des rez-de-chaussée des bâtiments qui seront construits dans le parc.

Q : Quels usages ou activités pourraient être bénéfiques à la vie des quartiers ?

R : Avoir des espaces pour se retrouver. Le parc doit être une zone de rencontre, avec pourquoi pas le développement d'une guinguette, biergarten, peut-être en lien avec la Villa Rhein Fischer. On se dit que la construction du parc peut aussi servir à faire de la pédagogie sur l'environnement et la biodiversité en organisant des chantiers de plantation des arbres dans le parc avec les enfants, les familles.



Avec le Groupement des Usagers du Port de Strasbourg

Q : Comment fonctionne le Groupement des Usagers du Port ?

R : Le GUP est une association qui regroupe environ 85 entreprises de tailles et de secteurs d'activités différents mais qui sont réunies autour d'intérêts communs : le développement économique des espaces portuaires et la prise en compte de leurs enjeux dans les projets de la métropole, notamment l'urbanisation du secteur Deux Rives. L'association est un lieu d'échanges entre les entreprises du port qui permet également de porter leurs voix auprès des partenaires publics et associatifs pour travailler sur des thématiques transversales à l'aménagement telles que l'accessibilité aux espaces portuaires, la mobilité des salariés, les transitions écologiques et énergétiques, l'aménagement des espaces et les services portuaires...

Q : Comment les entreprises ont-elles été associées au projet de renouvellement urbain de la ZAC Deux-Rives ?

R : Dès 2009, les entreprises ont pris part aux réflexions préfigurant le schéma directeur des Deux Rives et la mise en œuvre du projet urbain en formalisant un «cahier d'espérances» qui leur a permis d'exprimer leur volonté concernant leur développement sur site : ancrer leurs activités de façon durable sur le port, développer les services sur le port à destination des entreprises et des salariés (restauration collective, crèches, salles de réunions partagées...), programmer des aménagements visant à rendre les espaces publics portuaires plus agréables et sécurisés pour les salariés qui travaillent dans la zone et pour les visiteurs.

Q : Comment est abordé le projet d'aménagement du parc du Petit Rhin ? Y-a-t-il des points de vigilance à prendre en compte

R : La principale vigilance porte sur la rue du Péage. Elle représente aujourd'hui un axe majeur et un maillon routier structurant pour le fonctionnement et le développement économique du port. Le réseau viaire dessert toutes les activités portuaires et est donc très emprunté par les camions et autres véhicules utilitaires qui assurent la logistique des entreprises. Il est important de préserver cette fonction demain, et donc de sécuriser la transition entre le futur parc et cette infrastructure.

Q : Le parc du Petit Rhin pourrait être bénéfique pour la vie et le quotidien des entreprises ?

R : La qualité des espaces urbains et portuaires est un enjeu important qui permet également aux milliers de salariés qui travaillent quotidiennement sur le port de profiter d'un cadre de travail agréable. Au Nord et au Sud, de nombreux salariés pratiquent d'ores et déjà des activités sportives ou de détente entre midi et deux sur les itinéraires jalonnés des réserves naturelles qui bordent le port de Strasbourg. L'aménagement du Parc du Petit Rhin ouvrira une nouvelle continuité entre ces espaces pour ce type de pratique.



Avec le Centre Social Au-delà des Ponts, quartier Port du Rhin

Q : Comment fonctionne le Centre Social ? Quelles sont les activités qu'il propose ?

R : Chaque quartier de Strasbourg a son propre Centre Social, il y en a 16 en tout. Au Port du Rhin, on était rattaché au Quartier Politique de la Ville, mais aujourd'hui avec les nombreux programmes immobiliers, on s'est agrandi et il y a de plus en plus de familles et de moins en moins de place. On propose des activités pour les plus petits, les adolescents et pour les familles. On organise des séjours et des activités en périscolaire.

Q : Comment envisagez-vous le parc du Petit Rhin ?

R : Aujourd'hui c'est trop loin pour nous, on n'irait pas. En revanche, le développement d'un nouvel équipement Centre Social est prévu dans le secteur, donc à ce moment là on serait tout près. Le parc pourrait être un lieu d'activité après l'école : prendre le goûté, lire, jouer.

Q : Selon vous, comment doivent-être les aires de jeux ? Comment inviter les adolescents à utiliser le parc ?

R : Une aire de jeux doit au moins être à proximité de la future école, pour les petits c'est pratique, donc au sud du parc. Parfois, c'est bien de séparer les tranches d'âges, car les grands utilisent les aires de jeux des petits et ça crée des conflits. Pour les adolescents, ils aiment se retrouver à l'abri des regards ou faire du sport ensemble.

Q : La question de la continuité écologique et de la biodiversité dans le parc est-elle un élément important pour vous ?

R : Oui évidemment, d'autant plus qu'on essaye de les sensibiliser autour d'ateliers. Mais il ne faut pas oublier que demain il y aura beaucoup de nouveaux habitants et que le parc n'est pas très grand. C'est un équilibre à trouver entre un parc animé et un parc naturel.

Q : Quels seraient les points de vigilances à porter à l'aménagement du parc ?

R : Pour les familles du quartier, c'est essentiel de se retrouver et de passer des moments ensemble. Il faut penser le parc comme un espace de rencontre, autour de table de pique-nique par exemple.

Avec Kaleidoscoop, Quartier Coop

Q : Quelles sont les activités de Kaleidoscoop ?

R : La SIC est en activité depuis janvier 2023. Elle est installée dans un espace réhabilité du quartier Coop et c'est un lieu qui accueille des travailleur·euses, mais aussi des événements professionnels, un espace de ressources, un café et une boutique.

Q : Quel lien avez-vous avec les autres structures installées dans le quartier Coop ?

R : Avec les Ateliers Eclairés et les Ateliers du Cric, on partage les mêmes valeurs de l'ESS ce qui rend la coopération évidente. On participe à des événements communs. Mais de part la configuration du quartier Coop, il y a un peu un repli sur soi.

Q : Justement, le parc du Petit Rhin pourrait-il jouer ce rôle de lieu fédérateur à l'échelle des quartiers ?

R : Tout l'enjeu est de le faire aussi rayonner dans le quartier Coop. Car même si géographiquement ce n'est pas très loin, tout le réseau routier empêche le passage librement, donc psychologiquement on ne s'y projette pas. Ça sera difficile de s'y rendre si un travail de liaison n'est pas pensé. D'ailleurs, les entrepôts de stockage du Port qui se trouvent entre Kaleidoscoop et le parc pourraient servir de trait-d'union. N'y a-t-il pas un projet à développer en ce sens ?

Q : Comment imaginez-vous l'aménagement du parc ?

R : Il faut faire des choix, on ne pourra pas tout mettre dans ce parc. Avec les évolutions climatiques et les engagements politiques invitant à se montrer résilient, le parc doit répondre à cet enjeu et faire un geste d'innovation.

Q : Quel serait ce geste ?

R : On peut imaginer le parc comme un refuge climatique pour les futurs habitants et usagers. En le faisant rayonner peut-être à l'échelle métropolitaine et transfrontalière, il peut devenir un lieu de sensibilisation et de démonstration à l'environnement.

Q : Quels sont les points de vigilances à prendre en compte pour l'aménagement ?

R : C'est important de le savoir, mais l'aménagement ne peut pas cocher les volontés de toutes et tous. C'est important de considérer que demain, il y aura une très grande fréquentation au regard du nombre de logement.

La mixité dans le parc



Contexte

- Les préconisations sont issues d'un entretien avec Siobane Guignon, Chargée de projet – Genre en Territoire à la Mission droits des femmes et égalité de genre, pour la Ville de Strasbourg ;
- Son mémoire s'intitule «La mixité femmes/hommes dans les parcs strasbourgeois : Quel impact sur l'aménagement ?». La méthodologie consistait en des comptages dans 5 sous-espaces (aire de jeux, plaine d'herbe, entrée, terrain de foot/basket, aire de street workout) dans 6 parcs de Strasbourg. A cela s'est ajouté l'analyse de données sur la densité de points lumineux, bancs, tables de pique-niques, toilettes et la réalisation d'entretiens par questionnaire dans les parcs et en ligne ;
- Les résultats principaux sont : 63% des parcs observés sont non-mixtes, selon la définition de la mixité : présence d'1/3 de femmes pour 2/3 d'hommes ou 1/3 d'hommes pour 2/3 de femmes. Les espaces les plus mixtes sont les entrées et les zones libres (herbe). Les femmes font du sport dans le parc, mais en dehors des aménagements dédiés : de la course, du sport avec des enfants dans des zones libres non programmés (herbe), du yoga à côté des aires de jeux, du foot entre adolescentes...

Préconisations

- «Favoriser la co-veillance et le sentiment de sécurité :
- Pouvoir voir et être vu·e, entendre et être entendu·e, grâce à un parc ouvert, non-sectorisé et éclairé ;
 - Eviter les bancs orientés vers l'entrée souvent sur-occupés par des hommes, qui créent un sentiment d'insécurité ;
 - Installer des bancs, tables de pique-nique pour tout public, dont les adolescent·es, pour favoriser le sentiment de sécurité et de convivialité. Eviter les regroupements d'assises dans des endroits isolés et fermés par de la végétation dense car souvent sur-occupés par des hommes ;
 - Voir le travail de la Ville de Strasbourg sur les essais de bancs dans le cadre du «Plan banc.»
- «Assurer un éclairage adapté :
- Ne pas favoriser l'intensité d'éclairage, mais les ambiances lumineuses. L'oeil s'adapte à l'intensité ;

→ Plus il y a de points lumineux, plus l'usage est mixte.

→ Plus la visibilité d'un espace est grande, plus son usage est mixte.

→ Plus différents usages sont proposés, plus l'usage est mixte.

→ Plus différents usages sont proposés à proximité les uns des autres, plus l'usage est mixte. (= sectorisation)

→ Plus les usages sont mixtes pour les femmes, plus ils sont inclusifs pour les enfants, les personnes âgées, les PMR...



Bancs en arc de cercle pour se retrouver à plusieurs, favoriser la convivialité, voir et être vu·e



Peinture phosphorescente au parc du Temps des Cerises (L'Île-Saint-Denis), espace en trame noire du SDAL de Plaine Commune



- Eclairage plus diffus, plus bas, vers le sol, couleurs chaudes, faibles mais avec détection de mouvement, projection lumineuses de dessins...»

«Travailler sur la pratique sportive des femmes :

- Faire en sorte que les aménagements trouvent un équilibre entre coveillance (espace ouvert) et intimité (corps à l'abri des regards) ;
- Créer un parcours de course / parcours alternatifs et une proximité et visibilité aux accès du parc, pour permettre des voies de sortie faciles ;
- Installer des agrès mixtes en termes d'âge et de sexe, pour une pratique familiale entre enfants / parents ;
- Proposer une pratique sportive à proximité des aires de jeux : agrès, vélos statiques, pétanque... ;
- Favoriser une pratique du vélo et de la trottinette pour tous les niveaux, pour que les jeunes et femmes se sentent légitimes d'y aller. Exemple du pumptrack, plutôt qu'un skatepark professionnel ;
- Eviter la compétition dans la pratique sportive, favoriser les pratiques collectives inter-générationnelles ;
- Adapter les plaquettes d'explications et toutes signalétiques en intégrant des images mixtes et une disposition adaptées à toutes les tailles.»

«Redéployer des toilettes dans l'espace public :

- Les toilettes sont le plus demandé, par presque que des femmes et en très grande proportion ;
- L'ajout de bancs et de tables est aussi demandé. »

«Unifier les espaces ludiques, sportifs et conviviaux :

- Eviter de sectoriser pour privilégier une surveillance commune tout en évitant les conflits d'usages entre catégories d'âges ;
- Avoir des espaces conviviaux et sportifs juste à côté pour permettre aux parents de surveiller tout en s'activant, se sociabilisant avec d'autres publics.»

«Assurer l'accessibilité :

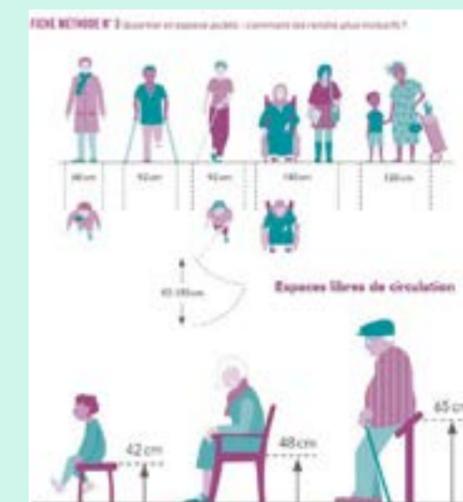
- Pour les poussettes notamment ;
- Favoriser le pied à terre des cyclistes pour éviter les conflits d'usages avec les poussettes et enfants.»

«Adapter la végétation aux usages :

- Une végétation dense réduit l'ouverture visuelle, donc peut générer un sentiment d'insécurité et d'enfermement. Autour d'un espace sportif, ça crée une barrière visuelle. Mais si cette végétation est plantée dans un espace dédié, c'est ok.»



Des paniers de basket pour toutes les hauteurs et tous les âges



Une largeur de voie suffisante pour tous les profils d'usager·es et différentes hauteurs d'assises avec accoudoirs et dossiers pour les personnes âgées



Privilégier des pictogrammes non-génrés qui montrent les usages plutôt que les usager·es

La balade biodiversité



médiation et paroles d'expert

Contexte

- Les personnes présentes à cette balade au crépuscule étaient principalement des familles accompagnées d'enfants ;
- Le format de ce temps de médiation a permis à Hekladonia, l'écologue du groupement de maîtrise d'oeuvre du parc, de raconter la faune et la flore d'aujourd'hui et de présenter quelles seraient les conditions de leur intégration dans le parc de demain ;
- Ces verbatims sont des extraits collectés pendant la balade. Une étude plus approfondie sur l'intégration des besoins de la faune et de la flore est en cours pour infléchir le projet d'aménagement en leur sens ;
- Se mettre dans la peau de...



@Ville Ouverte



Préconisations

«Je me nourris de limaces, de vers de terres, d'escargots et aussi de jeunes oisillons. J'aime faire mon nid en hauteur et j'ai le sens de l'hospitalité» – Pie bavarde

«Les arbres me guident à travers la nuit. J'ai peur de rentrer en ville quand les rues sont vides, mais j'aime me nicher dans les recoins des toitures en hiver» – Pipistrelle commune

«J'ai peur des chiens, ils me surprenent quand je suis dans les herbes hautes. Je me nourris essentiellement de graines ou de baies» – Linotte mélodieuse

«Moi, je m'adapte à mon territoire, je suis opportuniste. Mais je suis timide et préfère être dans l'ombre» – Martre

«J'aime les parcs bucoliques où je peux polliniser. Même si parfois les humains me remplacent...» – Abeille charpentière

«J'ai envie de courir partout, de grimper aux arbres et de faire des bouquets de fleurs...» – Enfant de 5 ans

→ Un besoin de grands arbres pour faire son nid et d'un sol riche en biodiversité.

→ Favoriser de grands arbres permettant à la chauve-souris de suivre la cime sans heurter les camions.

→ Adapter la tonte des espaces enherbés ; favoriser la plantation de graminées.

→ Favoriser un espace très arboré, type forêt.

→ Planter de la végétation fleurie favorisant la pollinisation des abeilles sauvages.

→ Définir des espaces aux enfants (humains en général) où ils sont minoritaires et doivent s'adapter aux besoins d'autres êtres vivants.



L'atelier d'approfondissement

Représentativité des participant·es

- Une proportion relativement égale entre hommes et femmes.
- Un public fédéré par les actions de concertation, puisque plusieurs personnes étaient déjà présentes aux précédents temps de travail.

1 Le parc du Petit Rhin en 2029 ?

L'atelier a débuté par un temps de projection et d'imagination dans lequel les participant·es étaient amenés à raconter le parc en 2029 par le biais d'une «carte postale». La synthèse des réponses est :

«J'étais au parc du Petit Rhin pour...»



Faire la fête
Prendre l'air Me promener
M'aérer l'esprit

«Je me sentais...»

Calme Apaisé·e
Entouré·e de bâtiments Au frais

«car ça me faisait penser...»

A un lieu vivant A Central Park
A la campagne



@Ville Ouverte



2 Les scénarios d'usages

Le travail d'approfondissement s'est appuyé sur l'élaboration par groupe, de «mood-board» exprimant les usages choisis par les participant·es, en affinant leur qualité d'usage, leur fonctionnement et leur cohérence au sein du parc.

Equipe n°1

Scénario n°1 : Pédagogie et Nature

- Le groupe a développé l'intention de découverte et d'exploration au sein du parc, la traduisant par la mise en place d'informations dédiées à la pédagogie de la faune et de la flore ;
- La déambulation dans le parc ne doit pas se faire sur de véritables chemins aménagés afin de laisser place à la biodiversité et de ne pas trop artificialiser les sols ;
- Le développement de la faune et la flore est un élément important pour le groupe avec une partie essentiellement réservée : la présence d'une végétation dense, de différentes strates arborées ;
- Un point de vigilance à été apporté quant aux nuisances sonores et au sentiment d'insécurité provoqué par la rue du Péage : la végétation peut jouer le rôle de tampon ;
- Pour renforcer le sentiment d'exploration, la topographie et le relief peuvent être travaillés permettant la création de coins et recoins.

Scénario n°2 : S'amuser et Jouer

- Le groupe a ressenti un enthousiasme pour la conception d'aires de jeux «de grande dimension et impressionnantes» ;
- Une attention portée à l'inclusivité des espaces de jeux : pour petits, grands et adolescents ;
- Le groupe a énoncé le fait de dissocier les espaces de jeux des espaces de quiétude et éviter les conflits d'usage entre tranches d'âges ;
- Une vigilance portée à la sécurisation des aires de jeux : quid de l'éclairage, de la clôture, des sols ?
- Les espaces de jeux fonctionnent avec l'apport de services et d'aménités dédiés : toilettes, fontaine à eau, des poubelles et des assises à proximité directe des aires de jeux.

Les images inspirantes



Equipe n°2

Scénario n°1 : Se détendre, se reposer

- Le groupe a développé l'usage lié à la détente et au repos au coeur du parc ;
- Une envie de mobiliers urbains se confondant dans le paysage du parc avec des design originaux ;
- Pouvoir faire des pique-nique à plusieurs ;
- Mais aussi des espaces de détente plus intimiste seul·e ou à deux.

Scénario n°2 : Se déplacer, arpenter

- La volonté de pouvoir traverser le parc pleinement grâce à une passerelle qui donne une vue en hauteur sur le parc ;
- Développer des typologies et une hiérarchisation des cheminements : un chemin principal accessible, des chemins alternatifs arpentant le parc et sa végétation ;
- Comme le premier groupe, la volonté n'est pas d'aménager en béton les parcours piétons, mais de permettre une cohabitation entre la biodiversité et les usager·ères du parc par des alternances de matériaux dur / sol poreux, à l'image des «pas japonais».

Equipe n°3

Scénario n°1 : Se dépenser, faire du sport

- Dans la continuité des précédents groupes, la topographie peut être le support de pratique sportive : créer un parcours de pump-track (accessible autant au skate, au vélo, au roller, pour amateurs ou qualifiés) ;
- Alier la découverte et l'exploration du parc avec la création de parcours / course d'orientation / crossfit à destination des futurs écoliers et collégiens ;
- Mettre en place une boucle de running reliant les différents espaces verts de Strasbourg.

Scénario n°2 : Se retrouver, faire la fête

- Le parc doit être un lieu vivant et de destination : mettre en place des temps d'animations éphémères : un cinéma en plein air, un espace pour faire de la musique, un biergarten...

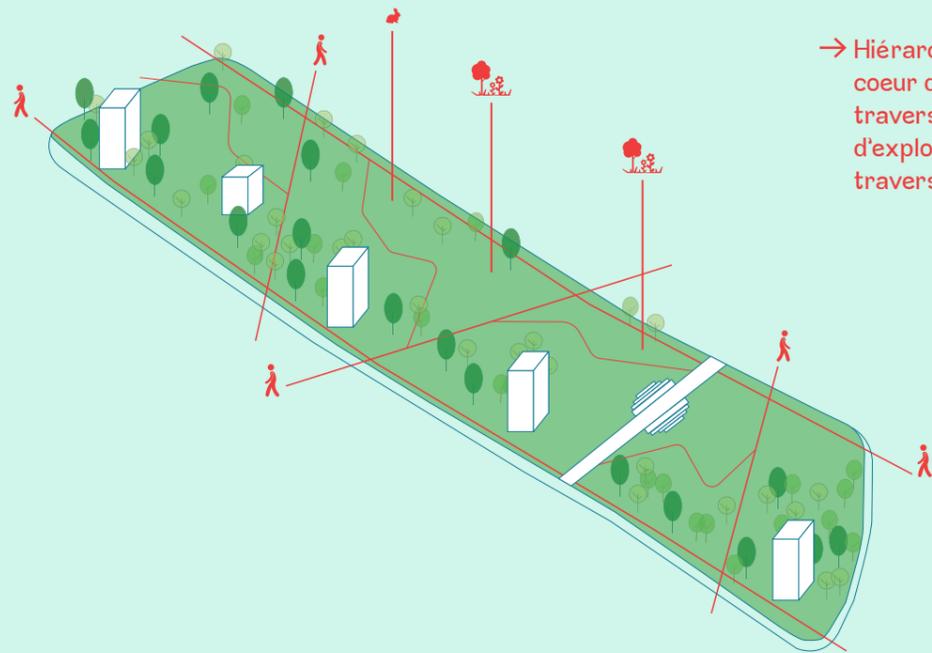
Les images inspirantes



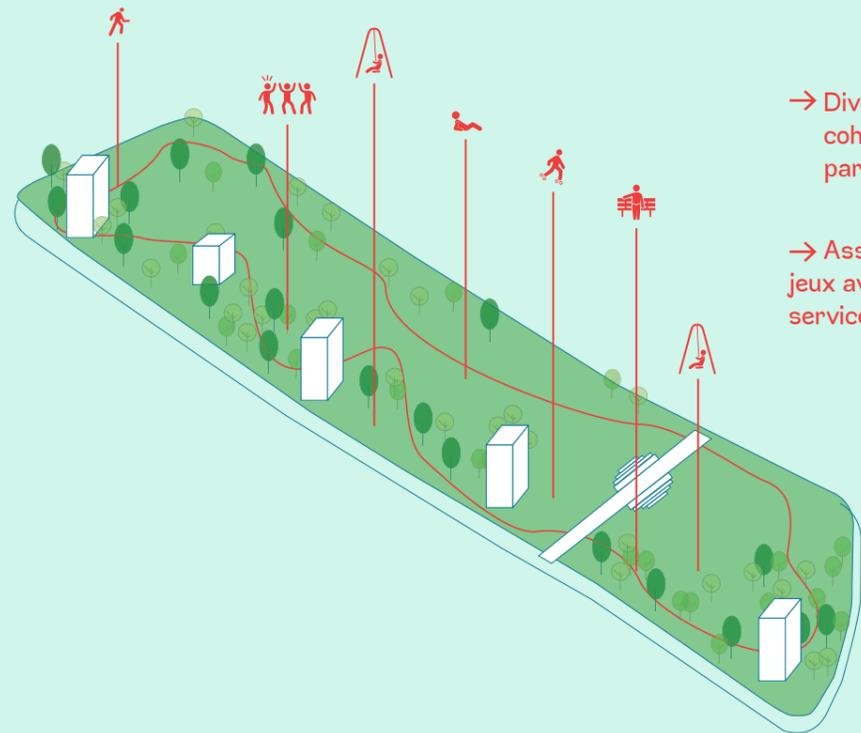
Ce que l'on retient

Un parc à l'identité forte

- Le parc du Petit Rhin s'inscrit dans un territoire riche en histoire et en patrimoine portuaire. Pour les participant-es de cet atelier, il est important de mettre en avant le côté symbolique du parc en imaginant ce lieu de manière attractive. Il doit être un lieu de dépaysement au coeur de l'urbanité de demain.



→ Hiérarchiser les déplacements au coeur du parc. Un souhait de le traverser pleinement, mais également d'explorer des chemins plus naturels à travers la végétation.



→ Diversifier les usages et assurer leur cohérence. Faciliter l'appropriation du parc.

→ Assurer une proximité des aires de jeux avec les futurs équipements et services (future école, Centre Social...)

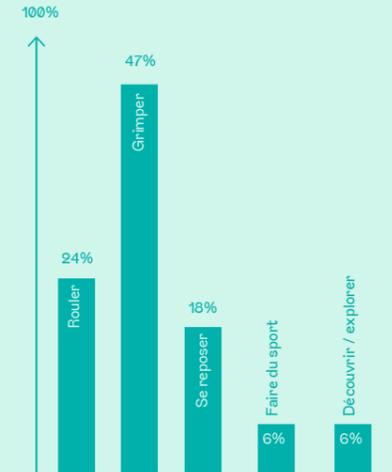
L'atelier jeune public – Mon aire de jeux rêvée !

Représentativité des enfants

- Nous avons rencontrés les enfants de l'école du Port Rhin dans un temps périscolaire au Centre Social Au-delà des Ponts, âgés entre 6 et 9 ans ;
- Les enfants avaient déjà réfléchi avec le CSC à ce qu'ils et elles aimeraient voir et faire dans le parc. L'atelier a permis d'affiner leurs souhaits.

1 Les intentions d'usages

Afin de définir les priorités d'usages des enfants pour le futur parc, un premier exercice à l'aide d'image et de gommettes a permis d'établir les préférences.



«Qu'aimeriez-vous faire dans le parc ?»



@Ville Ouverte



Ce que l'on retient

Les idées les plus populaires

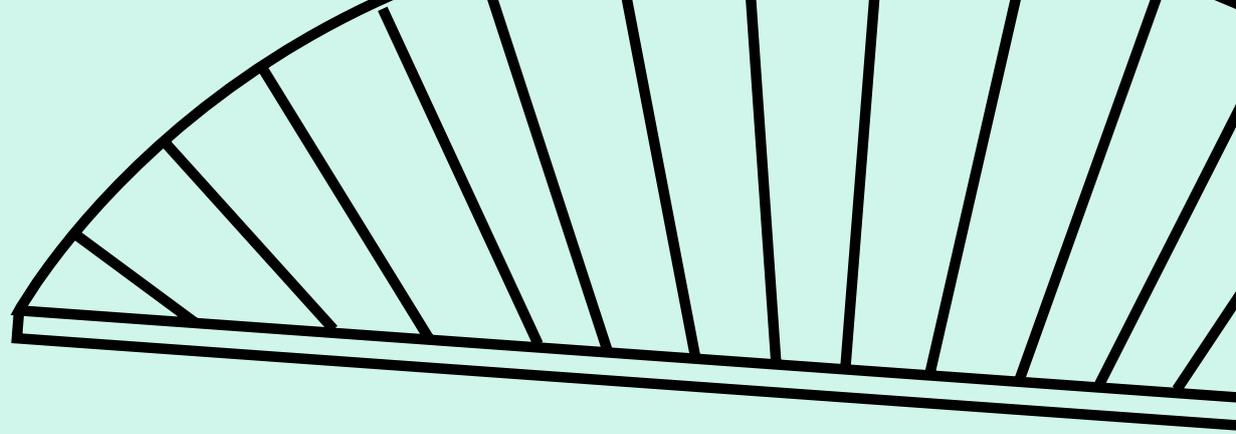
Toboggan géant
Glisser
Des ruches
S'asseoir
Courir
Grimper
Escalader
Se rafraîchir
Rouler
Beaucoup d'arbres
Pique-niquer
Se mettre à l'ombre
Parcours d'accrobranche
Des cabanes

PART 3. Les enseignements

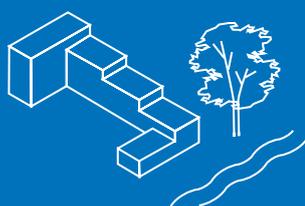
La synthèse des contributions

Thématiques / Usages	Prioritaire	Secondaire / Minoritaire
 Ludique	Une diversité d'aires de jeux plutôt séparées : pour différentes tranches d'âges, les plus petits et les plus grands	
	Une volonté de grimper (escalade), glisser (mini parcours d'accrobranche, tyrolienne, toboggan). Utiliser la topographie du lieu	
	Une aire de jeux avec une identité forte liée au territoire	Une aire de jeux à la thématique portuaire (bateau, conteneur, pont...) et la présence de l'eau
	Un parcours ludique et pédagogique au sein du parc : explorer les recoins, la végétation, monter dans des cabanes et sur des poteaux en bois...	
	Des aires de jeux intégrées à la végétation	
	Un positionnement sur la rive active à l'Ouest et au Sud du parc (éviter l'espace enfermé au Nord de la chaufferie)	
 Sportif	Un parcours sportif, une boucle de running reliant les différents espaces verts de la métropole	Des agrès sportifs
	Des balises de courses d'orientation (autant sportif que pédagogique)	Un terrain de pétanque, ne table de ping-pong
	Une installation de pump-track, de piste d'apprentissage du vélo ou trottinette	Un parcours de cross à destination des collégiens et écoliers
		Des terrains ou espaces pour des sports collectifs

 Convivial	Plusieurs zones d'assises pour les familles (près des aires de jeux), les travailleur·es (près des commerces et entreprises), les adolescent·es (assises généreuses et collectives)	Du mobilier (des bancs, des assises) accompagnant les déplacements
	Des espaces de convivialité et d'activité festive : une programmation concertée des rez-de-chaussée actifs des futurs bâtiments dans le parc pour inclure un biergarten, une guinguette...	Des temps d'animation festive et culturelle ponctuels dans le parc : cinéma en plein air, micro concert...)
	Des espaces pour se retrouver et s'asseoir à l'abri des intempéries (chaleur / soleil et pluie / vent), notamment à l'arrêt de tramway Starcoop	Un parcours artistique (exposition, oeuvre d'art, fresque sur le chaufferie...)
 Mobilité	Un accès vélo au sein du parc, une rampe servant également à la desserte de personne à mobilité réduite et aux poussettes	Une signalétique pour s'orienter dans le parc
	Traverser le parc largement, d'ouest en est, du sud au nord	Se déplacer sur une passerelle en hauteur
 Végétalisé	Une végétation dense permettant de faire de l'ombre	La présence de l'eau, sous forme de marre, de fontaine ou de cours d'eau
	La création d'une continuité écologique véridique au-delà du parc (faune et flore)	Une présence animale (type ferme pédagogique)
	Un «écran» végétal atténuant les nuisances sonores liées à la circulation autour du parc	Des espaces de cultures : jardins partagés, vergers et arbres fruitiers, herbes aromatiques...
	Des buttes, des coins, des recoins à créer à l'aide la végétation au coeur du parc	Une aire d'ébat pour les chiens
	Un parcours pédagogique de découverte de la faune et de la flore	
 Essentiel	Déployer des toilettes, des fontaines à eau (pour boire et se rafraichir), des poubelles, notamment à proximité des aires de jeux, de pique-nique et parcours sportifs	Un éclairage adapté en fonction des espaces et cheminements : éclairer les chemins principaux et les espaces actifs (aire de jeux, zone d'assises regroupées) de manière chaleureuse, tout en utilisant des sources et la technologie (détection de présence, LED) pour atténuer, voire éteindre, les niveaux lumineux en zones naturelles



Pour en savoir plus
sur le projet urbain :
www.strasbourgdeuxrives.eu



Quartier Starlette

 ville
ouverte